

Deuxième session ordinaire de l'année 2016

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE
DU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2016**

Président de séance

Son Excellence monsieur Salifou DIALLO

Président de l'Assemblée nationale

Secrétaires de séance

- **Monsieur Salifo TIEMTORE**
Premier secrétaire parlementaire

- **Monsieur Bachir Ismaël OUEDRAOGO**
Troisième secrétaire parlementaire

Ordre du jour : Ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année 2016.

L'Assemblée nationale s'est réunie en séance plénière, le mercredi 28 septembre 2016, pour l'ouverture solennelle de la deuxième session parlementaire ordinaire de l'année 2016.

La séance était présidée par Son Excellence Monsieur Salifou DIALLO, Président de l'Assemblée nationale. Il était assisté de deux secrétaires parlementaires, messieurs Salifo TIEMTORE et Bachir Ismaël OUEDRAOGO, respectivement premier et troisième secrétaires parlementaires, qui assuraient les fonctions de secrétaires de séance.

Son Excellence Monsieur Paul Kaba THIEBA, Premier ministre, Chef du gouvernement, rehaussait de sa présence cette cérémonie officielle.

On notait également la présence de plusieurs personnalités dont :

- Monsieur le Président du Conseil constitutionnel ;
- Mesdames et messieurs les Présidents d'institutions ;
- Mesdames et messieurs les membres du gouvernement ;
- Monsieur le Chef de file de l'opposition politique du Burkina Faso ;
- Leurs Excellences Mesdames et Messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques et consulaires ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales et interafricaines ;
- Et de nombreuses autres personnalités.

Etaient également présents à cette cérémonie, trois personnalités invitées. Il s'agit de:

- Son Excellence Monsieur Roger NKodo DANG, Président du Parlement panafricain ;
- Son Excellence Monsieur Adrien HOUNGBEDJI, Président de l'Assemblée nationale de la République du Bénin ;
- Monsieur David HABIB, Vice-président de l'Assemblée nationale de la France, représentant le Président de l'Assemblée nationale ;

Le Président de l'Assemblée nationale fait son entrée dans la salle. Le Premier ministre, les invités et le public déjà installés se mettent debout pour l'accueillir, tandis qu'il gagne le fauteuil présidentiel.

- Il est 16 heures -

Le Président

Mesdames et messieurs les députés, bonsoir.

La séance inaugurale de la deuxième session ordinaire de l'année 2016 est ouverte !

Avant de commencer la séance, nous allons procéder ensemble à l'exécution de l'hymne national, le Di-taa-niyè, suivi d'un temps de recueillement en souvenir de nos illustres disparus, les martyrs, conformément à l'article 26, alinéa 5 de notre règlement.

(L'assistance se tient debout avec la garde nationale pour l'exécution du Di-taa-niyè).

-Chauds applaudissements-

Je vous remercie.

Honorables députés, compte tenu des contraintes de temps liées au départ de certains de nos invités, il ne sera pas procédé à la vérification des présences pour cette séance. Je considère que l'Assemblée est toujours en nombre pour délibérer et pour régler son ordre du jour.

-Rires et applaudissements-

Mesdames et messieurs les députés, la conférence des présidents réunie le 26 septembre 2016 a établi pour notre session un projet d'ordre du jour. Ce projet d'ordre du jour a été mis à votre disposition par les services législatifs.

Conformément à l'article 61, alinéa 5 de notre règlement, je considère que cet ordre du jour est adopté. Il en est ainsi décidé.

Honorables députés, la séance de cet après-midi sera marquée par le discours d'ouverture de notre deuxième session ordinaire et les messages des Présidents des parlements des pays amis et frères ou de leurs représentants.

Ces personnalités ici présentes nous font l'amitié de rehausser par leur présence ici à l'hémicycle, l'éclat de cette cérémonie.

Honorables invités,

Mesdames et messieurs les députés,

Si vous le permettez, je vais de ce pas vous livrer mon discours d'ouverture de la session.

**Discours de Son Excellence Monsieur Salifou DIALLO,
Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso**

Excellence monsieur le Premier ministre ;

Mesdames et messieurs les membres du gouvernement ;

Mesdames et messieurs les Présidents d'institutions ;

Monsieur le Chef de file de l'opposition politique ;

Excellences Mesdames et Messieurs les chefs de missions diplomatiques ;

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales et interafricaines ;

Leurs majestés :

- Sidiki SANON, chef de canton de Bobo-Dioulasso ;
- Lombo DAYO, chef de canton de Dédougou.

Honorables députés ;

Mesdames et messieurs ;

En ce jour d'ouverture de la deuxième session parlementaire, nous avons l'honneur d'accueillir d'éminentes personnalités solidaires de la lutte du peuple burkinabè. Permettez-moi de vous les présenter.

Ce sont :

- Son Excellence monsieur Roger NKodo DANG, Président du Parlement panafricain, basé en Afrique du Sud ;

-Applaudissements-

- Son Excellence Monsieur Adrien HOUNGBEDJI, Président de l'Assemblée nationale de la République sœur du Benin ;

-Applaudissements-

- Mon cher ami monsieur David HABIB, Vice-président de l'Assemblée nationale de la France.

-Applaudissements-

Je vous demande de les acclamer très fort.

-Applaudissements nourris-

Excellence monsieur le Premier ministre,
Honorables députés,
Distingués invités,
Mesdames, messieurs,

Avant de reprendre mon propos d'ouverture, permettez-moi de faire un arrêt important sur l'histoire de notre peuple.

Distingués invités,
Chers amis,

Il y a cent ans, sur notre sol, sous domination coloniale, il s'est produit une insurrection populaire de grande envergure contre les travaux forcés, la conscription, l'impôt de capitation, en un mot une insurrection contre l'arbitraire, l'injustice et les brimades de toutes sortes et pour la dignité et la liberté des peuples évoluant entre la rivière Bani (Nord de l'actuelle Côte-d'Ivoire) et la Volta noire (actuelle Mouhoun) au Burkina Faso.

Mesdames et messieurs, en effet, de novembre 1915 jusqu'à la fin de l'année 1916, les peuples Bwa, Bobo, Marka, Senoufo, Gourounsi, Lobi, Dagara, Peulh et mossi du Centre ouest, et les populations de la région du Macina ont pris les armes pour dire non à l'occupation coloniale et à ses conséquences meurtrières et humiliantes. Cette insurrection de grande ampleur est restée inconnue du grand public national et international. Et pour cause ! Elle ne figure que dans quelques documents épars et ignorée de façon systématique dans les manuels scolaires et universitaires.

Cette insurrection, a été pourtant l'un des conflits les plus violents en intensité parmi les conflits post-pénétration coloniale française en Afrique noire et le plus long à circonscrire dans le temps : 1915 -1916.

Ce conflit, appelé indistinctement « *révolte des populations de la Boucle de la Volta noire* », « *révolte des populations du Bani-Volta* », « *insurrection Bwaba et Bobo* », « *rébellion du Bani-Volta* », débuta le 17 Novembre 1915 dans le village de Bona à 25 kilomètres au Sud de l'actuelle ville de Dédougou avant de s'étendre dans les régions de Bobo-Dioulasso, Houndé, Gaoua, Koudougou, Léo, Pô, Lorepéni jusqu'à Bandiagara dans le Mali actuel.

Selon les historiens chercheurs, Jacques FRÉMEAUX et KAMBOUFERRAND, ce conflit a affecté plus de 900 000 personnes à l'époque et occasionné environ 30 000 morts sur notre sol national.

Distingués invités,
Mesdames, messieurs,

A l'occasion du centenaire de ces événements douloureux qu'a connus notre peuple de l'époque, la Représentation nationale tient à rendre un vibrant hommage à ces vaillants combattants précurseurs de notre liberté.

C'est le lieu pour l'Assemblée nationale d'inviter les historiens et le gouvernement à procéder à des recherches approfondies sur ce segment de notre histoire et d'envisager la tenue d'un colloque international sur le sujet.

Pour l'heure, je souhaite que les différentes structures de l'Etat rendent un hommage appuyé à ces combattants de la liberté tombés dans l'oubli.

C'est dans cet esprit que l'Assemblée nationale, à l'occasion de l'ouverture de sa deuxième session ordinaire de l'année 2016, a invité et pour le symbole :

- Sa majesté Sidiki SANON, chef de canton de Bobo-Dioulasso ;
- Sa majesté Lombo DAYO, chef de canton de Dédougou.

Je vous demande de vous tenir debout pour acclamer leurs majestés en hommage à nos vaillants ascendants qui font aujourd'hui notre fierté et notre vouloir vivre collectif.

(L'assistance se tient debout pour ovationner les deux personnalités)

Au nom de la représentation nationale, je souhaite la bienvenue et je rends hommage à nos deux honorables chefs de canton ici présents.

Tout à l'heure, nous allons poursuivre cet hommage à nos aïeux par une soirée culturelle à laquelle je vous invite tous.

Excellence Monsieur le Premier ministre,
Honorables députés,
Distingués invités,

C'est avec une charge émotionnelle forte -devoir de mémoire oblige- que j'ouvre la présente session ordinaire qui est la deuxième de l'année 2016. Elle consacre en même temps la rentrée politique des élus du peuple.

Je souhaite par conséquent aux honorables députés un bon retour à l'hémicycle.

Avant de poursuivre mon propos, je voudrais saluer, au nom de la Représentation nationale, la présence parmi nous de Son Excellence Monsieur Roger NKodo DANG, Président du Parlement panafricain.

Monsieur le Président, je me réjouis fort opportunément et considère comme un privilège votre présence en terre burkinabè. Nous sommes honorés par votre personne et par tout ce que vous représentez.

Le Parlement panafricain, symbole de la souveraineté retrouvée des peuples africains et creuset des représentations nationales n'est pas seulement notre fierté, il incarne notre espoir d'un avenir meilleur au sens où c'est l'union qui fera l'Afrique.

Monsieur le Président et cher frère, depuis votre élection au Parlement panafricain en mai 2015, vous avez fait de la ratification du Protocole additionnel relatif au Parlement panafricain, adopté en juin 2014 à Malabo en Guinée équatoriale, votre priorité.

Le thème de la 8^e Conférence des présidents de parlements tenu à Midrand, en Afrique du Sud les 4 et 5 août 2016 est une illustration parfaite de votre engagement en faveur d'une institution parlementaire panafricaine plus forte, qui dépassera sa fonction consultative actuelle pour devenir un véritable organe législatif ayant la mission de voter des lois, de contrôler l'action de la Conférence des Chefs d'Etats de l'Union africaine, d'émettre des avis sur le budget et les finances de l'Union.

Cher frère, vous êtes bien chez vous ici et merci encore de votre présence.

-Applaudissements-

Dans le même sens, je voudrais saluer la présence de Son Excellence Monsieur Adrien HOUNGBEDJI, Président de l'Assemblée nationale de la République sœur du Benin ainsi que la forte délégation qui l'accompagne.

-Applaudissements-

Le Benin est un pays frère avec qui nous sommes liés par l'histoire et la géographie.

Deux pays qui ont en commun cette quête de la liberté, de la justice sociale et de la démocratie et ce, depuis la nuit des temps.

Monsieur le Président et cher frère, en accédant à l'invitation du parlement burkinabè de vous compter parmi nous en cette circonstance, c'est un témoignage vivant de la solidarité constante et active qui, depuis des lustres, a toujours caractérisé les relations entre les peuples béninois et burkinabè.

Nous sommes admiratifs de la lutte du peuple béninois pour la liberté et pour son émancipation sous le leadership éclairé de Son Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République du Benin. Vous bâtissez une démocratie digne d'éloge et qui fait la fierté de l'Afrique à tous égards.

Dans le même sens, l'appel à l'unité de l'Afrique afin d'être à la hauteur des défis à relever, professé en son temps par le roi GHEZO d'Abomey, n'est-il toujours pas d'actualité et je le cite : *« si tous les fils du royaume venaient, par leurs mains assemblées, boucher les trous de la jarre percée, l'Afrique serait sauvée »*. Fin de citation.

-Applaudissements-

Monsieur le Président et cher frère, je vous suis extrêmement reconnaissant d'avoir emprunté le chemin de l'unité africaine par votre présence à Ouagadougou.

Soyez en remercié.

Distingués invités,
Mesdames et messieurs,

Je voudrais également saluer l'honneur et l'amitié que nous fait monsieur David HABIB, Vice-président de l'Assemblée nationale de France, pays de la liberté et des droits de l'homme, avec lequel nous avons, à travers l'histoire, tissé des liens indissolubles.

Je me bornerai ici à évoquer notre appartenance commune à la francophonie qui est un espace de solidarité et de développement.

Le Président François MITTERAND ne pensait pas si bien dire lorsqu'il affirmait, je cite : « *ce n'est pas tant le français qui fait la francophonie que sa coexistence avec les langues de l'espace francophone* ». En clair, la francophonie entretient au quotidien le dialogue des cultures qui est aujourd'hui un gage de paix.

Or, la paix est le fondement de la démocratie et la condition du développement si cher à nos Etats africains. Au total, être francophone, c'est avoir certes le français en partage, mais aussi des valeurs comme la démocratie, la liberté, les droits de l'homme, la justice, la solidarité, la diversité culturelle pour ne citer que ceux-là.

C'est pourquoi au Burkina Faso, nous sommes fiers d'appartenir à la francophonie.

Comment pourrais-je ici, monsieur le Président, passer sous silence le rôle majeur joué par la France dans la lutte contre le terrorisme dans la zone sahélienne. Nous avons tous en mémoire l'intervention salutaire des troupes françaises au Mali et la mise en place de l'opération Barkhane dont les capacités dissuasives se passent de commentaires.

C'est le lieu pour moi de réitérer toute la compassion de la Représentation nationale du Burkina Faso au peuple français endeuillé à maintes reprises par des attaques barbares et inhumaines.

Excellence Monsieur le Premier ministre,
Distingués invités,
Mesdames et messieurs,

Au moment où s'ouvre notre session parlementaire, la reprise d'une croissance économique mondiale forte et soutenue comme annoncée demeure encore faible et timide.

Les obstacles structurels à la reprise de l'économie mondiale demeurent vivaces. Ces obstacles qui sont entre autres, la faiblesse des investissements dans les pays du Sud, la volatilité des taux de change et des flux de capitaux, la baisse de la productivité, et le décalage persistant entre le volume des capitaux spéculatifs en circulation et ceux affectés aux secteurs productifs réels.

D'où la nécessité de revoir les mécanismes d'intervention des institutions de Bretton Woods, pour alléger dans l'intérêt des populations, leurs mécanismes et non faire en sorte que le capital financier international continue à en profiter.

Distingués invités,
Mesdames et messieurs,

Au Burkina Faso, le gouvernement a hérité de la transition, d'une situation économique exsangue dans un contexte sous régional morose.

En dépit de cette situation, le gouvernement a tracé des lignes de force pour la reprise économique dans notre pays, en s'appuyant sur des secteurs productifs tels que l'agriculture et l'élevage, les mines et l'énergie, pour en faire des secteurs générateurs d'emplois et de revenus au profit des populations, notamment des jeunes et des femmes.

La volonté de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, exprimée à travers son programme pour le développement demeure intacte. Il entend ainsi engager notre pays sur le chemin de la croissance dans les années à venir.

C'est pourquoi nous fondons l'espoir que le budget de l'Etat, gestion 2017, va constituer un tournant décisif en matière d'investissement et de réponse aux nombreuses sollicitations de notre peuple.

Distingués invités,
Honorables députés,

L'architecture institutionnelle tant au niveau central que décentralisé de l'Etat du Burkina Faso est désormais au grand complet avec les élections municipales du 22 mai 2016. C'est le lieu de féliciter notre peuple pour sa maturité politique et son engagement résolu en faveur de la démocratie et de l'Etat de droit.

Distingués invités,
Honorables députés,

L'ordre du jour de cette deuxième session tel que arrêté par le Bureau de l'Assemblée nationale s'articule comme suit :

- l'adoption de la loi de finances de l'Etat, gestion 2017 ;
- la ratification d'accords internationaux relatifs à la sécurité et à l'environnement
- l'examen des rapports des commissions d'enquêtes parlementaires sur les mines et le foncier urbain.

On l'aura remarqué, le projet de loi de finances de l'Etat, gestion 2017, y figure en bonne place.

Au demeurant, la présente session ne saurait faire exception à la règle qui veut que la session de septembre soit appelée session budgétaire en raison de ce que l'essentiel du temps des honorables députés sera consacré à l'examen et au vote de la loi de finances de l'Etat pour l'année civile qui s'annonce.

C'est le lieu de souligner tout l'intérêt que représente cette loi de finances pour le gouvernement et pour la majorité des forces politiques qui le soutient.

En effet, il faut se rappeler que la loi de finances de l'Etat, gestion 2016 avait été votée par la transition.

De ce fait, en dépit des corrections apportées par les différentes lois de finances rectificatives, le sentiment demeurait que le gouvernement est resté sur le minima car bien des aspects de son programme n'étaient pas intégrés.

Avec la loi de finances de l'Etat, gestion 2017, le gouvernement va enfin disposer d'un outil de prévision à la hauteur de ses ambitions.

Je profite de cette tribune pour saluer l'adoption par le gouvernement du Plan national de développement économique et social (PNDES).

Tout en félicitant monsieur le Premier ministre et son gouvernement pour cette heureuse initiative, j'invite les Burkinabè à se mobiliser pour que ce programme connaisse une exécution prompte et judicieuse.

Sans préjuger du contenu du projet de loi de finances, qu'il me soit permis de dresser des observations d'ordre général.

Premièrement, l'ambitieux programme de développement du gouvernement, le Plan national de développement économique et social (PNDES) requiert un volume de financement considérable.

Pour ce faire, notre pays sait compter sur la solidarité et la disponibilité des partenaires techniques et financiers à l'accompagner dans ce sens.

Toutefois, comme le dit bien un adage de chez nous, lorsque vous prenez votre bain et qu'une bonne volonté se propose de vous laver le dos, tâchez de vous laver au moins le visage.

Aussi, l'exécution du PNDES exige et exigera un effort exceptionnel de mobilisation de nos ressources propres.

C'est pourquoi il me semble nécessaire que le gouvernement puisse élargir l'assiette fiscale, qui est un moyen parmi tant d'autres d'accroître l'apport de nos ressources internes.

Deuxièmement et, en lien avec la première considération, quelle que soit l'assiette de l'impôt à instituer, cet impôt doit être juste et équitable pour tout le monde.

Aucun citoyen, sous aucun prétexte, ne doit payer plus d'impôt qu'il n'en faut ou moins d'impôt qu'il n'en faut.

Enfin, pour soutenir une politique de bonne gouvernance, de redevabilité, de transparence, il importe pour le gouvernement de redynamiser les structures de contrôle de l'Etat pour une saine gestion de nos finances publiques.

Excellence Monsieur le Premier ministre,

Distingués invités,

Si l'avènement du gouvernement actuel et les différents chantiers en voie de gestation dans les domaines économique, politique et social emportent notre satisfaction justifiée dans bien de secteurs, cela ne nous empêche pas de distinguer clairement les défis qui demeurent à relever et les risques encourus.

Dans ce cadre et au plan politique, le passage à la 5^e République reste une question posée et à résoudre.

Du reste, ne dit-on pas qu'un Etat dépourvu de projet de société est une société sans espoir ?

Or, le projet de société qui porte en son sein l'espoir se dessine à partir de la Constitution du pays qui, selon les éminents juristes Claude VATIN et Jean LECA sur les régimes politiques « *n'est pas seulement un ensemble de techniques juridiques mais aussi une idéologie liée à une conception de la société politique et de l'économie* ».

Il nous faut par conséquent, une nouvelle loi fondamentale qui soit à même de traduire le renouveau politique souhaité par l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014.

Dans cette perspective, Isocrate affirmait dans ses pensées politiques que « *l'âme de la cité n'est rien d'autre que la Constitution qui a le même pouvoir que la pensée dans le corps* ».

Plus concrètement, notre peuple, à travers l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014 a tacitement opéré un choix de régime politique. Il a rejeté avec la plus grande fermeté le pouvoir à vie, l'impunité, la corruption, le népotisme, en un mot, la dictature.

Il a exprimé des attentes fortes pour ce qui touche à la jeunesse, au statut de la femme, à la justice, à la dignité humaine, bref notre peuple a rêvé d'une société de liberté, d'égalité, de justice sociale, de paix, de bonne gouvernance, en un mot comme en mille, d'une société démocratique, digne de son histoire.

Dès lors, si nous voulons être dignes de notre histoire, il est temps que nous fassions nôtre l'affirmation de monsieur Laurent Fabius, je cite : « *nous formerons notre futur quand nos rêves deviendront des lois* ».

Et ici à l'hémicycle, nous tenterons de traduire nos rêves en des lois justes et équitables pour notre peuple.

-Applaudissements-

Distingués invités, pour ce faire, nous faisons nôtre ce crédo. C'est pourquoi le parlement attache du prix aux travaux de la Commission constitutionnelle à venir.

Le parlement, pour sa part, tout en apportant son soutien et ses vifs encouragements à ladite commission, espère que sous peu, le peuple aura à se prononcer par référendum sur le texte à lui soumis et portant passage à une cinquième République démocratique, libre et de progrès.

Distingués invités,
Mesdames et messieurs,

L'idée de démocratie repose sur les principes de liberté et d'égalité. Mieux, le programme présidentiel du Président Roch Marc Christian KABORE sous tendu par une vision sociale-démocrate, prône l'égalité des chances pour tous les fils et filles du Burkina Faso, la lutte contre la pauvreté de masse, et plus d'équité et de répartition du fruit du travail.

Cette vision du Président Roch Marc Christian KABORE nous impose une démarche politique et économique qui soit favorable aux populations pauvres, qui réduise les inégalités sociales et qui marque notre refus de mettre notre Etat au service des groupes privilégiés.

Car, force est de constater que la proportion des Burkinabè vivant en dessous du seuil de pauvreté demeure significative, de l'ordre de 46 % environ. C'est une situation qui exige de nous ici et maintenant des actions fortes dans le sens d'infléchir cette pauvreté de masse. Plus que jamais, nous devons afficher une nette détermination à œuvrer promptement pour l'accès des populations aux services sociaux de base, notamment en matière d'éducation, de formation professionnelle, de santé, d'eau et d'assainissement.

Dans cette veine, le chômage et le sous-emploi des jeunes restent des questions existentielles qu'il faut résoudre urgemment ici et maintenant.

En effet, notre jeunesse connaît un chômage endémique qu'il convient d'éradiquer au plus vite.

C'est connu, l'insuffisance d'opportunités d'emplois entraîne l'exacerbation de la pauvreté, des troubles socio-politiques, la morosité économique, mais pire, la tentation pour les jeunes de se mettre au service des groupes extrémistes, marchands d'illusion par excellence.

Des considérations politiques et économiques militent pour que tout soit mis en œuvre dans les meilleurs délais pour créer et élargir les opportunités d'emplois en faveur de la jeunesse.

Toutefois, dans cette quête des voies et moyens pour résorber un tant soit peu le chômage massif des jeunes, la réforme de l'école burkinabè pourrait y contribuer de manière sensible.

En effet, force est de constater que l'institution scolaire et universitaire est en panne depuis bien longtemps et que le modèle élitiste de notre école est mal en point.

Son évolution historique est marquée par la massification de l'enseignement général qui pose des problèmes nouveaux en termes de sélection, de diversification, de pédagogie, de diplôme et surtout de débouchés professionnels. Dans de telles conditions, il est vain de chercher une adéquation parfaite entre un enseignement et le secteur de l'emploi. L'avenir de l'école burkinabè implique par conséquent l'arrêt des fuites en avant et une réponse claire et cohérente à la question : comment reconstruire l'école en recentrant ses objectifs et en réactualisant ses missions essentielles pour répondre aux défis actuels ?

Conscient donc des limites objectives du volontarisme de la puissance publique, j'invite le gouvernement à tout mettre en œuvre pour promouvoir également le partenariat public/privé, mais surtout à favoriser l'avènement d'un climat propice à l'investissement privé car ce sont là, des secteurs potentiellement pourvoyeurs d'emplois insoupçonnés.

En tout état de cause, l'assertion qui veut que la jeunesse soit considérée comme l'avenir ou la richesse d'un pays ne peut se vérifier que s'il existe une politique vigoureuse centrée sur l'employabilité des jeunes.

Excellence Monsieur le Premier ministre,

Distingués invités,

Mesdames et messieurs,

Comme je vous l'annonçais au début de mon propos, nous commémorons le centenaire de la grande révolte de la Boucle de la Volta-noire, actuelle Boucle du Mouhoun par devoir de mémoire et comme un hommage aux actes héroïques de notre peuple.

D'une certaine manière, il est loisible de considérer que nous sommes les continuateurs des insurgés de 1916. C'est en ce sens qu'en 2016, nous promettons la liberté, l'émancipation économique et sociale à notre peuple par l'effort soutenu au travail.

Je tiens à saluer l'engagement du gouvernement en faveur de la paix sous régionale, son sens du dialogue avec toutes les composantes de notre société et surtout sa volonté d'émanciper la jeunesse du joug de la pauvreté, de la misère et du chômage. Il nous faut rompre avec le sentiment d'impuissance par une posture volontariste et professionnaliste qui emportera à n'en pas douter l'adhésion de nos compatriotes.

Distingués invités,

Mesdames et messieurs,

Je voudrais en votre nom à tous, redire nos hommages mérités aux peuples qui se sont battus pour notre indépendance, aux honorables chefs de canton de Bobo-Dioulasso et de Dédougou ici présents pour représenter tous les sacrifices que notre peuple a consentis pour que naisse alors la Haute Volta, puis le Burkina Faso.

Je voudrais clore mon propos, au nom des honorables députés et du peuple burkinabè, et insister sur les remerciements à nos visiteurs pour l'honneur et l'amitié qu'ils nous ont faits en assistant à l'ouverture de la présente session.

Chers frères et amis, votre présence ici nous reconforte beaucoup à l'idée que nos différents parlements, en se donnant la main, pourraient faire naître une nouvelle forme de coopération internationale porteuse de solidarités agissantes

plus accrues au profit de nos peuples, transcendant ainsi les frontières et les cultures pour une Afrique prospère, unie et démocratique.

Sur ce, je déclare ouverte la deuxième session ordinaire de l'année 2016.

Vive les peuples en lutte,

Victoire au peuple burkinabè,

Je vous remercie.

-Applaudissements nourris-

Nous demandons aux députés de faire une ovation aux chefs de canton.

-Chauds applaudissements-

Honorables députés, nous allons poursuivre nos travaux et je voudrais avec votre permission, introduire notre grand frère, le Président du Parlement panafricain pour son message.

-Applaudissements-

SEM Roger NKodo DANG

Président du Parlement panafricain

Excellence monsieur le Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso,

Chers collègues,

J'aurais dû, à la suite de la brillante intervention de Son Excellence Monsieur le Président, me placer devant vous pour me présenter et ça s'arrêtait là.

Mais permettez-moi encore de me présenter : je suis Africain d'origine camerounaise, je préside aux destinées de notre parlement continental. J'aime les Africains, j'aime les cultures des autres, c'est pour cette raison que ce soir, en venant m'adresser à vous, je me suis drapé de ce beau costume.

-Applaudissements-

Excellence honorable Docteur Salifou DIALLO, Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso ;

Excellence honorable Adrien HOUNGBEDJI, Président de l'Assemblée nationale de la République du Bénin ;

Excellence monsieur le Premier ministre, Chef du gouvernement ;

Excellence monsieur David HABIB, Vice-président de l'Assemblée nationale de France ;

Excellences mesdames et messieurs les Présidents d'institutions ;

Leurs Excellences mesdames et messieurs les ministres ;

Honorables membres du Bureau de l'Assemblée ;

Distingués chefs de cantons ;

Honorables députés ;

Leurs Excellences mesdames et messieurs les ambassadeurs et des représentants des organisations internationales accréditées au Burkina Faso ;

Madame le Secrétaire général ;

Mesdames et messieurs en vos rangs, titres et grades respectifs.

C'est avec une grande joie que je me retrouve dans cet hémicycle ce jour, pour prendre part à la cérémonie d'ouverture de la deuxième session ordinaire de notre Auguste chambre, dans ce lieu rempli d'histoire et de forts mémorables souvenirs.

Avant tout propos, permettez-moi de remercier les hautes autorités de ce beau pays, au premier rang desquels le Président du Faso, Son Excellence Roch Marc Christian KABORE et Son Excellence, le très honorable Docteur Salifou DIALLO, Président de l'Assemblée nationale, pour l'invitation qu'ils ont bien voulu m'adresser pour prendre part à ce moment solennel de l'ouverture de la session parlementaire, consacré à l'examen et au vote du budget de la nation.

Je salue tout le peuple burkinabè pour son hospitalité et sa maîtrise de la démocratie qui rivalise avec les plus anciennes démocraties du monde et même sert aujourd'hui de cas d'école.

-Applaudissements-

Je tiens à féliciter le peuple burkinabè pour sa maturité politique et tous ceux qui ont été élus à la tête des institutions de ce pays, suite au double scrutin du 29 novembre 2015. Toute l'Afrique s'en est trouvée honorée.

Excellence, suite à l'audience que vous avez bien voulu accorder au Secrétaire général des Nations Unies, le 03 mars 2016, j'adresse au nom du Parlement panafricain et aux miens propres, les très chaleureuses et vives félicitations des peuples d'Afrique à Son Excellence Roch Marc Christian KABORE, élu Président de la République du Faso, à vous-même pour votre double élection de député de la nation et de Président de l'auguste Chambre et à

tous ceux qui ont bénéficié de la confiance de l'électorat burkinabè pour qu'ils soient leurs représentants dans les institutions de la République.

Le Parlement panafricain se réjouit de la dextérité et du savoir-faire avec lesquels ont été organisées les élections couplées du 29 novembre.

Le processus électoral étant devenu source de conflit, entraînant des pertes en vies humaines et des dégâts matériels çà et là en Afrique, le Burkina Faso nous a évité ce théâtre désolant qui ne se rencontre qu'en Afrique de nos jours.

Je voudrais donc saisir l'occasion qui m'est offerte pour présenter à nouveau le Parlement panafricain, parlement des peuples africains avec pour devise je cite : « *Une Afrique, une voix* » dont le Parlement burkinabè est l'un des pères fondateurs.

En effet, depuis la mise en place, en 2004, du Parlement panafricain à Addis-Abeba, les parlementaires burkinabè se sont illustrés comme de fervents défenseurs du panafricanisme. Il en est de même de l'intelligentsia de ce pays qui a contribué à l'élaboration et à la révision de ses textes fondamentaux ; je pense au Professeur YARGA Larba qui était notre consultant.

-Applaudissements-

Je salue ici l'engagement du Burkina Faso, pays des hommes intègres qui a joué un rôle prépondérant dans la mise sur pied de ce parlement. La première, la deuxième et la troisième législature de ce parlement ont été marquées d'une empreinte forte par les différentes délégations du Burkina Faso.

Les femmes et les hommes qui composaient cette délégation, ont tous occupé des postes de responsabilité dans les commissions permanentes.

A titre d'illustration, sur 9 commissions permanentes que compte le parlement panafricain, 5 avaient été dirigées en son temps par les parlementaires burkinabè. Ces derniers ont fait leur travail, rien que leur travail et ont marqué leur passage dans votre institution. Leurs noms figurent bel et bien dans les archives de ce parlement.

Qui étaient ces hommes et femmes ?

- Honorable BONANET Maurice Dieudonné, ... ***-Applaudissements-*** président de la commission des transports, de l'énergie, de la science et des nouvelles technologies.
- Honorable Lassané SAVADOGO, ... ***-Applaudissements-*** président de la commission permanente de la coopération, des relations internationales et du règlement des conflits.

- Honorable Blandine SAWADOGO, présidente de la commission du genre et de l'égalité des chances, Présidente fondatrice du Caucus des femmes.

-Applaudissements-

- Honorable Aïssata SIDIBE, rapporteur de la commission des affaires monétaires, des finances et du budget. *-Applaudissements-*
- Enfin, l'honorable Yamba Malick SAWADOGO, président de la commission de la santé et des affaires sociales. *-Applaudissements-*

Excellence, comme vous pouvez le remarquer, le Burkina Faso n'avait pour direction que les commissions qui comptent dans notre parlement et des commissions qui tiennent de bout en bout la vie de notre parlement.

Vous devez vous en féliciter.

-Applaudissements-

Cette belle moisson est consécutive à l'engagement du pays et de ses honorables membres.

Excellence, à peine le nouveau parlement installé, votre Excellence, Monsieur le Président de l'Auguste chambre, vous avez bien voulu dépêcher à Midrand, en Afrique du Sud, siège de notre parlement, une nouvelle équipe de parlementaires, conformément à nos textes. Ces femmes et hommes ont déjà prêté serment et sont au service de l'Afrique.

Cette nouvelle délégation, comme les précédentes, brille par des prises de position honorable dans les différents débats et des propositions contributives en plénière comme dans les commissions permanentes dont ils sont membres.

Notre prochaine session aura lieu en Egypte, du 08 au 20 octobre, occasion pour nous de concélébrer le 150^e anniversaire du parlement égyptien et de débattre des problèmes qui minent notre continent à savoir : la démocratie, le changement climatique et l'épineux problème du terrorisme.

Excellence, les dispositions de l'article 77 de notre règlement intérieur, qui articulent la nature des relations devant exister entre les parlements régionaux et les parlements nationaux, me commandent d'être régulièrement auprès de vous pour des échanges et une étroite collaboration, en vue d'arriver à une vision et une perception commune des défis de notre continent.

Je me réjouis d'être ici dans ce cadre, pour apporter toute notre solidarité au parlement burkinabè qui n'a jamais cessé de privilégier le parlement panafricain en dépêchant à chaque législature une délégation de femmes et d'hommes pour servir l'Afrique et atteindre l'objectif visé par les pères fondateurs

du panafricanisme, le rêve de voir notre continent uni, où vont circuler librement les filles et fils exerçant la libre circulation des biens et le commerce intra-Etats.

Le Burkina Faso tient à l'intégration du continent et au panafricanisme vrai.

Je ne saurais terminer mon propos sans saluer et caresser l'espoir que l'avènement à la tête de l'exécutif de ce beau pays, du grand parlementaire, notre ancien Président de l'Assemblée, notre ancien Président des organisations interparlementaires, Son Excellence Roch Marc Christian KABORE, aujourd'hui élu Président de la République du Faso, que les problèmes des parlementaires trouveront des solutions adéquates...

-Applaudissements-

...que les problèmes des parlementaire trouveront des solutions adéquates, car connaissant bien le milieu.

Le Parlement panafricain fait de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, son ambassadeur, pour les raisons que le Président de l'Assemblée vient d'évoquer, pour la transformation de celui-ci en un organe législatif et son bon fonctionnement. Nous le prions de bien vouloir accepter cette désignation des parlementaires panafricains et nous aider à obtenir la ratification du protocole révisé et amendé à Malabo en juin 2014.

Cette ratification confèrera au Parlement panafricain le rôle reconnu à tout parlement, à savoir : légiférer et contrôler l'action des gouvernants.

Je suis convaincu qu'ensemble, oubliant nos divergences, nos chapelles politiques et mus par le seul intérêt des peuples que nous représentons, nous devons faire converger nos intelligences pour que jaillissent des solutions aux problèmes des peuples que nous représentons.

Je reprendrais pour mieux illustrer ma pensée, un extrait du discours du Président Nelson MANDELA, de très regrettée mémoire, je cite : « *Aucun de nous agissant seul ne peut atteindre le succès* ». Fin de citation.

Excellence,

Chers collègues,

Je vous souhaite de très bonnes délibérations tout au long de votre session, dans l'intérêt des peuples burkinabè qui vous ont mandatés.

Vive l'Assemblée nationale du Burkina Faso,

Vive le Parlement panafricain,

Vive l'Afrique,

Une Afrique, une voix.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

-Applaudissements nourris-

Le Président

Merci.

Nous passons maintenant la parole au Président David HABIB de la France pour son intervention.

-Applaudissements-

(Après son discours, Son Excellence Monsieur Roger Nkodo DANG, Président du Parlement panafricain, s'est retiré de la salle)

Son Excellence Monsieur David HABIB

Vice-président de l'Assemblée nationale de France

Représentant le Président de l'Assemblée nationale de France

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier ministre, Chef du gouvernement,

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale du Bénin,

Monsieur le Président du Parlement panafricain,

Mesdames et messieurs les Présidents d'institutions,

Mesdames et messieurs les membres du gouvernement,

Excellences mesdames et messieurs les chefs de missions diplomatiques et consulaires,

Distingués chefs de canton,

Mesdames et messieurs les représentants des Organisations internationales et interafricaines,

Honorables députés, chers collègues,

Mesdames et messieurs.

Vous venez, monsieur le Président, dans une intervention brillante, remarquable, forte et soutenue, de rappeler la détermination des femmes et des hommes du Burkina Faso qui, au début du 20^e siècle ont affirmé leur ambition à vivre libre, à être debout, à être en capacité de représenter les intérêts de leur pays dans l'amitié avec la France, mais dans l'égalité qui doit exister entre deux peuples amis qui se respectent et qui s'enrichissent.

-Applaudissements-

Vous avez également évoqué les défis qui aujourd'hui sont fixés à l'ensemble des responsables, des élites burkinabè, qui doivent en matière d'éducation, en matière d'emploi, en matière de développement économique, en matière de sécurité, assurer le destin de leur pays et des générations à venir.

Cette capacité à tracer des perspectives en se nourrissant d'un héritage dont vous pouvez à juste raison, rappeler le sens et la richesse, animera, j'en suis persuadé, cette session.

Il y a 15 ans, jeune député de France, élu dans le plus beau des départements de France, celui des Pyrénées Atlantiques...

-Applaudissements-

Eh bien dans ma ville, située à quelques kilomètres de Pau et de Biarritz, je recevais une délégation de jeunes élus de Sabou, qui venaient me voir et m'assurer de leur volonté de se jumeler avec une commune de ma circonscription, Salies de Béarn. Ils brosaient au jeune député qui n'avait pas de cheveux blancs que j'étais, un portrait du Burkina Faso et immédiatement, ils évoquaient devant moi, la jeunesse de votre peuple, son ambition à construire un Etat et une Afrique plus solidaire ; ils exprimaient une détermination et une volonté de construire cela en pleine entente avec l'ami français.

Jamais, je n'aurais imaginé à l'époque que j'aurais l'insigne honneur de pouvoir m'exprimer devant la représentation parlementaire du Burkina Faso et devant monsieur le Premier ministre ainsi que devant vous, Votre Excellence monsieur le Président.

-Applaudissements-

Et c'est donc avec beaucoup de fierté et d'humilité que je vous assure du salut de la République française, du Président de la République, François HOLLANDE, de son Premier ministre Manuel VALLS et du Président de l'Assemblée nationale, Claude BARTOLONE.

-Applaudissements-

Je vais maintenant me permettre mesdames et messieurs, de vous lire le message de Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée nationale, aux députés de l'Assemblée nationale du Burkina Faso.

Message du Président de l'Assemblée nationale de la République française : Claude BARTOLONE

A l'occasion de la deuxième session ordinaire de la 7^e Législature de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, le député François LONCLE, Président du groupe d'amitié « France-Burkina Faso »... -je salue le Président du groupe

d'amitié Burkina Faso-France que j'ai eu l'honneur de recevoir ce matin- avait en mon nom, réaffirmé aux députés de l'Assemblée nationale du Burkina Faso et à son Président, Son Excellence Salifou DIALLO, l'amitié des députés français.

Le peuple burkinabè venait d'être odieusement attaqué le 15 janvier 2016 ; le bar Taxi brousse, le restaurant Cappuccino et l'Hôtel Splendide de Ouagadougou avaient été les cibles de sanglants tortionnaires.

Depuis, la même barbarie a touché à nouveau la France, le jour de sa fête nationale, le 14 juillet à Nice.

Je réaffirme aux députés du Burkina Faso, l'assurance que les députés français ne faibliront jamais dans leur tâche de lutte contre les ennemis de la liberté, de la paix et de la fraternité.

Notre solidarité envers votre pays, envers votre peuple, est totale.

-Applaudissements-

Le peuple burkinabè est plus que jamais un ami indéfectible, précieux et cher du peuple français. J'assure à ses représentants, j'assure à son Président, le lien profond qui les attache à leurs collègues français. Je demanderai à mon ami David HABIB, député et Vice-président -c'est lui qui l'a écrit hein !- (*Rires des députés*) de l'Assemblée nationale, de me représenter à la deuxième session ordinaire de la législature de l'Assemblée nationale du Burkina Faso pour y porter un message de fraternité et d'unité, afin de construire ensemble, grâce aux valeurs démocratiques, les prospérités de demain.

Je vous remercie.

Claude BARTOLONE
Président de l'Assemblée française

-Applaudissements-

Le Président

Bien, merci.

A présent, nous allons écouter notre grand frère du Bénin, Son Excellence Monsieur le Président Adrien HOUNGBEDJI.

-Applaudissements-

SEM Adrien HOUNBEDJI

Président de l'Assemblée nationale du Bénin

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale ;

Monsieur le Premier ministre ;

Monsieur le Président du Parlement panafricain *-mais je crois qu'il s'est éclipsé-* ;

Monsieur le Vice-président de l'Assemblée nationale française ;

Mesdames et messieurs les Présidents des institutions ;

Mesdames et messieurs les membres du gouvernement ;

Excellences mesdames et messieurs les chefs de mission diplomatiques et consulaires ;

Distingués chefs de canton ;

Mesdames et messieurs les représentants des organisations internationales et interafricaines ;

Honorables députés, mes chers collègues ;

Mesdames et messieurs.

C'est un exercice très délicat que de prendre la parole le dernier dans un hémicycle comme celui-ci, après avoir entendu les discours très brillants que nous avons tous écouté avec beaucoup d'intérêt, aussi bien de la part du Président de l'Assemblée nationale, Salifou DIALLO que de la part du Président du Parlement panafricain et de notre collègue David HABIB.

C'est un exercice délicat, tout a été dit, tout a été si bien dit de sorte que je me demande ce que je pourrais ajouter en plus.

-Rires et applaudissements-

J'apparais un peu comme une espèce de troglodyte *-Rires de la salle-* ...
Merci.

Chers amis, la sagesse populaire nous enseigne qu'on ne choisit pas ses voisins, mais on choisit ses amis ; être voisin et être ami, ce sont deux choses différentes. Quand on choisit un ami, c'est le cœur qui parle, le voisin on s'en accommode, c'est la raison qui parle.

-Applaudissements-

Et voici que vous et nous, nous sommes à la fois voisins et amis.

-Applaudissements-

Cela signifie que le cœur et la raison se sont donné la main pour que les relations entre le Burkina Faso et le Bénin soient des relations toujours harmonieuses. Rendons grâce et persévérons dans cette voie. C'est le sens de ma présence ici cet après-midi.

Aussi loin que nous puissions remonter dans le temps, les peuples du Burkina Faso et du Bénin ont toujours vécu dans l'harmonie. Les hommes et les femmes, les biens et les services ont toujours circulé, se sont toujours brassés, préfigurant ainsi les objectifs de notre CEDEAO aujourd'hui.

C'est notre devoir impérieux de contribuer, de raffermir cette relation naturelle pour lui donner un contenu en phase avec les défis et les enjeux de notre temps pour le progrès et la paix au sein de nos populations.

Monsieur le Président,
Honorables députés,
Mesdames et messieurs,

Je me réjouis d'être parmi vous, à la tête d'une délégation du Parlement béninois, pour assister à l'ouverture solennelle de la deuxième session ordinaire 2016 de votre Assemblée nationale.

C'est à la fois un honneur et un privilège de prendre la parole devant vous en cette heureuse circonstance. Je vous en exprime à tous, mes remerciements.

Mes remerciements tout d'abord à l'endroit de mon excellent collègue et frère, le Président Salifou DIALLO, pour l'amitié qu'il m'a faite de m'inviter à cette ouverture de session.

J'y suis d'autant plus sensible, qu'elle m'offre l'opportunité de nous connaître davantage et surtout de nouer des relations plus avantageuses pour nos deux institutions parlementaires.

Je forme le vœu, monsieur le Président, que sous votre impulsion, l'Assemblée nationale du Burkina Faso joue pleinement sa partition aux côtés des autres institutions de la République, pour relever les défis majeurs auxquels votre pays est confronté.

Je remercie tous les membres du Bureau, tous les membres de la Conférence des Présidents, tous mes collègues députés et par-delà, chacune et chacun d'entre eux, tout le peuple burkinabè pour son hospitalité, pour l'accueil si fraternel et si chaleureux, dont nous sommes l'objet depuis que nous avons foulé le sol de votre pays.

Je salue toutes les éminentes personnalités en leur rang et qualité, toutes les délégations, tous les représentants de la société civile, tous les chefs de canton ici présents, dont monsieur le Président nous a rappelé l'histoire glorieuse ; je salue également le personnel administratif parlementaire sans oublier les différents organes de presse qui font que cette cérémonie est si belle.

Je voudrais enfin, au nom de la délégation de l'Assemblée nationale du Bénin qui m'accompagne et en mon nom personnel, exprimer ma très haute considération et ma très profonde gratitude à Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso.

Du haut de cette tribune, je lui renouvelle ma chaleureuse amitié et mes vœux de plein succès dans sa noble mission.

Le Président du Faso ; comme l'a rappelé tout à l'heure le Président du Parlement panafricain, Roch Marc Christian KABORE a longtemps présidé cette Assemblée, il en connaît les délices et les poisons, passez-moi l'expression...
-*Applaudissements*-

C'est-à-dire qu'il en connaît les règles, il en connaît les usages, il en connaît les traditions, il les a expérimentés tant au plan national qu'au plan international. Chers collègues, ce n'est pas pour vous un mince atout.

Ce n'est pas un mince atout pour vous, car vous avez un Chef d'Etat qui connaît les exigences du Parlement, or le parlement, c'est la démocratie.

-*Applaudissements*-

Si je me plais à évoquer ce rôle qu'il a joué dans le passé, c'est évidemment pour rappeler l'immense honneur que j'ai eu de travailler avec lui pour le triomphe de nos idéaux communs dans les instances parlementaires internationales, notamment à l'APF, mais c'est aussi et surtout pour dire que l'Afrique toute entière, fonde les plus grands espoirs sur le modèle démocratique que le peuple du Burkina Faso est en passe de construire. -*Applaudissements*-

Je veux rendre un hommage respectueux à ce peuple, le vaillant peuple burkinabè pour avoir montré la voie. En effet, après la situation de crise politique difficile que votre pays a traversée, après les différentes péripéties qui ont jalonné la transition, votre peuple a prouvé au monde entier son attachement à la démocratie, à l'esprit de tolérance et à l'unité nationale. Et il n'est pas anodin que par ma voix, l'Assemblée nationale du Bénin, autre modèle de démocratie apaisée dans notre sous-région, autre modèle de démocratie maîtrisée, vienne porter témoignage de l'authenticité de votre engagement.

-*Applaudissements*-

Je voudrais saluer tout particulièrement la jeunesse burkinabè...

-Applaudissements-

...pour sa contribution déterminante à l'évolution de votre pays. Vigilante, perspicace, rigoureuse, elle a fait la fierté du continent et nous rêvons, nous qui sommes d'une autre génération, d'être comme elle. *-Applaudissements-*

Je m'incline humblement devant la mémoire de tous ceux qui, au prix de leur vie, ont lutté pour la défense de la Constitution, pour les libertés, pour la justice et pour la bonne gouvernance.

A tous les combattants de la démocratie, hommes et femmes de toute génération, j'adresse les félicitations du peuple béninois pour avoir écrit cette page glorieuse de l'histoire de l'Afrique.

Avec les élections couplées présidentielle et législatives du 29 novembre 2015, c'est un jour nouveau qui s'est levé pour votre pays, avec des institutions démocratiques, la séparation réelle des pouvoirs, l'Etat de droit et les perspectives que vous offre la bonne gouvernance.

Monsieur le Président,
Honorables députés,
Mesdames et messieurs,

La deuxième session ordinaire du parlement burkinabè s'ouvre au moment où les défis sécuritaires dans la sous-région deviennent de plus en plus nombreux et de plus en plus douloureux.

En effet, la situation sécuritaire dans le monde en général, et le Président David HABIB vient de rappeler de façon très poignante les drames vécus aussi bien au Burkina Faso qu'en France, cette situation sécuritaire préoccupante l'est en raison de l'ampleur des menaces terroristes. Cette menace nous interpelle et nous appelle à constituer un front commun. Le tribut payé par chaque pays et les sacrifices qu'implique la lutte contre le terrorisme sont et seront lourds pour nos Etats et nos populations si nous ne nous levons pas dès maintenant.

C'est pourquoi j'en appelle à la mutualisation des efforts pour lutter contre le fléau qui menace jusqu'à l'existence de nos Etats.

L'Assemblée nationale du Bénin est ouverte à toute forme de coopération interparlementaire pour harmoniser nos lois et nos procédures en vue d'une plus grande efficacité. Elle est disponible pour des initiatives communes qui permettraient de doter nos Etats d'un arsenal juridique commun, capable de nous permettre de faire face.

A cette insécurité grandissante, s'ajoutent les menaces que nous imposent les changements climatiques, la désarticulation du tissu économique, le ralentissement de la croissance dû essentiellement à la chute drastique du prix du pétrole, la baisse des flux de capitaux et de l'aide publique au développement.

Ces différents facteurs comme vous le savez, ont pour conséquence directe, le sous-emploi, le chômage des jeunes, l'aggravation de la pauvreté, l'intensification des crises sociales ainsi que les migrations clandestines.

Monsieur le Président,
Honorables députés,
Mesdames et messieurs,

Je voudrais m'appesantir un tant soit peu sur les objectifs du développement durable, car ces objectifs vont de pair avec la sécurité. S'il n'y a pas de sécurité, il ne peut pas y avoir d'objectifs de développement durable.

Malgré les avancées significatives enregistrées sur de nombreuses cibles, des millions de personnes ont été laissées pour compte par les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), principalement les plus pauvres. Les déséquilibres liés au sexe, à l'âge, au handicap, à l'ethnicité et au lieu d'habitation se sont à peine estompés.

C'est tirant leçon de cet échec relatif que les objectifs du développement durable sont nés. Ces objectifs fixent les contours d'un programme d'envergure qui vise à éradiquer la pauvreté extrême et la faim, cette pauvreté extrême à laquelle s'est référé tout à l'heure monsieur le Président Salifou DIALLO, à promouvoir des sociétés pacifiques ou inclusives et à mettre en place des modèles durables de développement et de consommation à l'horizon 2030.

Il s'agit là, d'un nouveau référentiel de développement, d'un agenda universel ambitieux, applicable à la fois aux pays développés comme aux pays sous-développés. Notre responsabilité à nous parlementaires est de nous mettre à la hauteur du défi sans précédent, celui de créer une nouvelle réalité fondée sur la paix et l'égalité en vue de la prospérité de tous.

La réalisation de cette ambition nous incombe fondamentalement à nous autres parlementaires. En effet, nous avons la charge de voter les lois, de voter des crédits budgétaires et de contrôler l'action des gouvernements. Mais, nous avons aussi l'immense privilège d'être plus proches des populations que ne pourrait l'être aucune autre institution.

C'est pourquoi, en pesant de tout notre poids pour la mise en place des stratégies nationales, nous pouvons tenir en échec l'idée que le pouvoir central serait le seul responsable de développement pour évoluer vers la conception selon

laquelle le développement est du ressort de la société toute entière, car nous pensons que le développement sera participatif ou ne le sera pas.

Ainsi conçu, la gouvernance n'est plus un mode de prise de décision centralisé et rigide, mais un processus qui permet de partager les enseignements, les expériences, les solutions par le dialogue dans un climat de transparence, de paix et de sécurité.

Chers collègues,
Monsieur le Président,
Monsieur le Premier ministre,
Chers invités,

C'est sur ces quelques pistes de réflexion, il y en a de nombreuses autres, que je voudrais, pour ne pas abuser de votre bienveillance, réitérer mes sincères remerciements à mon frère et ami, le Président Salifou DIALLO et souhaiter plein succès à cette deuxième session ordinaire de l'année 2016.

Vive l'Assemblée nationale du Burkina Faso,

Vive la coopération interparlementaire,

Vive la démocratie,

Je vous remercie.

-Applaudissements nourris de la salle-

Le Président

Au nom de l'ensemble des honorables députés, je voudrais dire grand merci à notre aîné, à notre frère, Son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée nationale du Bénin, à Son Excellence Monsieur David HABIB, Vice-président de l'Assemblée nationale française et à tous nos invités.

Je voudrais donc rappeler qu'en 1916 comme je le disais dans mon discours, notre peuple a payé le prix fort pour sa liberté et sa dignité.

En 2014, notre peuple a encore fait face à des difficultés et notre jeunesse particulièrement a pris ses responsabilités les 30 et 31 octobre.

Nous commémorons cette année le centenaire des événements douloureux, pour que demain, les générations futures puissent puiser dans la bravoure et le sacrifice de nos ascendants, les raisons de continuer le combat pour la liberté et la démocratie.

Je voudrais remercier tous nos invités ce soir et rendre un hommage appuyé de la représentation nationale aux chefs de canton de Bobo-Dioulasso et de Dédougou, à nos illustres devanciers et nous voudrions également dire merci à tous nos amis qui ont fait le déplacement à Ouagadougou cet après-midi.

J'invite donc pour commémorer ce centenaire, monsieur le Premier ministre, l'ensemble du gouvernement, les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques, nos honorables députés et nos amis venus de l'étranger et tous les invités ici présents à se rendre dans les jardins de l'Assemblée, pour tout juste nous rappeler que notre peuple s'est toujours battu pour la liberté et notre peuple vaincra parce que nous sommes pour la liberté de ce pays, nous sommes pour le progrès de ce pays et nous sommes pour la paix et la réconciliation entre les fils de ce pays et la réconciliation avec notre histoire.

C'est pourquoi je voudrais, tout en levant cette séance, vous inviter à prendre un pot entouré des chefs de cantons de Bobo-Dioulasso et de Dédougou en signe d'hommage à nos ancêtres et en guise d'appel à l'unité, à la paix et à la concorde dans notre pays.

Je vous remercie.

La séance est levée.

-Chauds applaudissements-

- Il est 17 heures 16 minutes -

*Ainsi fait et délibéré en séance publique,
à Ouagadougou, le 28 septembre 2016.*

Le Président

Salifou DIALLO

Président de l'Assemblée nationale



Le Secrétaire de séance

Salifo TIEMTORE

Premier secrétaire parlementaire